



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-586

Déposé le : 27.09.16

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Des élus lausannois incitent à ne pas respecter la loi sur les étrangers et de facto à la désobéissance civile. Quelles conséquences entend en tirer le Conseil d'Etat ?

Texte déposé

Deux élus lausannois- un municipal et une conseillère communale- ont déclaré à une heure de grande écoute dans les médias que la désobéissance civile est normale pour une cause qu'ils jugent humaniste. Ils justifient le fait qu'accueillir des migrants illégaux se place au-dessus de la loi, violant ainsi le serment qu'ils ont prêté (art 22 et 62 de la loi sur les communes). Soutenant les actions du collectif R, ils occupent le devant de la scène, en incitant à ne pas respecter les dispositions légales de la Loi fédérale sur les étrangers. Cela est d'autant plus grave qu'il s'agit d'élus.

On se doit de rappeler également qu'un municipal est garant de la loi et a l'obligation de dénoncer les infractions dont il a connaissance. Il ne peut jouer deux rôles à la fois : faire respecter la loi comme membre de l'exécutif et inciter à la violer lorsqu'il invoque son credo politique.

Les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat :

- 1- Comment le Conseil d'Etat, en sa qualité d'autorité de surveillance (art 138 et 139 de la loi sur les communes) juge-t-il les propos de la conseillère communale, respectivement du municipal lausannois incitant à ne pas respecter la loi fédérale sur les étrangers ?
- 2- L'attitude des élus lausannois respecte-elle les serments qu'ils ont prêtés pour leurs fonctions respectives, fondés sur les articles de la loi sur les communes ?
- 3- Quelles suites compte-t-il donner à l'attitude des élus ?
- 4- Le Conseil d'Etat entend-t-il prendre des sanctions ? Dans l'affirmative lesquelles et dans la négative pourquoi ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



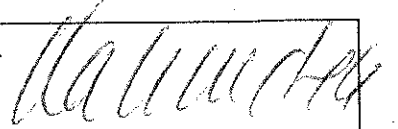
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Ansermet Jacques 	Clément François	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe 	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Cretegny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre 	Cretegny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas 	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu 	Crottaz Brigitte	Germain Philippe 
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard 	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Debluë François 	Grandjean Pierre 
Bovay Alain 	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier 	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques 
Cachin Jean-François 	Desmeules Michel 	Hurni Véronique
Chapalay Albert 	Despot Fabienne	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cherbuin Amélie	Donzé Manuel	Jaquier Rémy 
Chevalley Christine 	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Jean-Rémy 	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf 
Christen Jérôme	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Christin Dominique-Ella	Eggenberger Julien	Kernen Olivier

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Krieg Philippe	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian 	Pahud Yvan	Schelker Carole 
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schobinger Bastien
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwaar Valérie
Luisier Christelle 	Pillonel Cédric	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sonnay Eric 
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Randin Philippe	Stürner Felix
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie 
Martin Josée	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Rau Michel 	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Renaud Michel	Treboux Maurice
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	Uffer Filip
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain 
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Michel	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Volet Pierre 
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuarnoz Annick
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Vuillemin Philippe 
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neyroud Maurice 	Rydlo Alexandre	Wyssa Claudine 
Nicolet Jean-Marc	Sansonnens Julien	Züger Eric